

## Versement d'une assurance prevoyance en doublon

Par furious, le 19/08/2008 à 13:05

Bonjour,

Voila un proche de ma famille à reçus les indemnités d'une assurance prévoyance de la part de la banque BNP Paribas, mais le problème est que cette banque à versée une seconde fois cette même indemnité (1 semaine plus tard).

Sans doute un cafouillage dans leurs dossiers pris en charge peut-être par deux secrétaires différentes, mais la question essentiel est : Est-ce qu'il y'a un délais maximum à partir du quel ils n'ont plus le droit de réclamer cet argent ?

Et quels sont les éventuels risques ?

Merci encore pour votre réponse.

Cordialement,

## Par domi, le 19/08/2008 à 16:52

Le risque est que dés que l'assurance va s'en rendre compte , ce qui à mon avis ne va pas tarder , vous allez être sommé de rembourser !Domi

Par furious, le 19/08/2008 à 16:54

Humm d'accord, merci de votre réponse.

Car là sa fait environ un mois que cette somme est sur le compte donc voila .....:)

Par domi, le 19/08/2008 à 16:55

Je serais vous je la mettrais de côté sans y toucher ...les comptes seront revus en fin d'année de toute façon , et ça va finir par ressortir !

Par furious, le 19/08/2008 à 17:03

D'accord merci du conseil, bonne journée :)